

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du mardi 27 juin 2023

Date de la convocation: 20/06/2023

Membres en exercice : *L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,*

11

Présents : 7 **Présents :** Pierre CAPOU, Joseph FROMIGUE, Serge LAGUIBEAU, Sadek BOUBEKEUR, Didier LARDAT, Benoît TOULOUZET, Félix SASSO

Votants : 7

Représentés :

Excusés : Noël PEREIRA DA CUNHA

Absents : Xavier MACIAS, Pascal FLURIN, Alexandra FRONTY

Secrétaire de séance : Sadek BOUBEKEUR

**2023_031 - Objet : ADMISSION EN NON-VALEUR DE LA DETTE DE L'EURL
POUJAOUS AU TITRE DE LA LOCATION DU HOME D'ENFANTS MARY JAN**

Le président expose que tous les recours sont épuisés auprès de l'EURL Poujaous, ancien locataire du home d'enfant maryjan à Cauterets, entreprise depuis liquidée.

Le conseil syndical, à l'unanimité des délégués présents et sur avis du comptable public,
DECIDE :

– **D'ADMETTRE EN NON-VALEUR** les créances suivantes :

Nom du débiteur	Exercice	N° de pièce	Date PEC	Objet du titre	Montant du principal	Reste à recouvrer
E U R L POUJAOUS	2016	T-122	06/07/2016	loyer home d'enfants mary-jan - année 2016	11 961,40 €	11 961,40 €
	2016	T-173	21/11/2016	remb teom - année 2016 - home d'enfants mary jan	1 565,00 €	1 565,00 €
	2017	T-110	31/08/2017	loyer 2017	11 961,40 €	11 961,40 €
	2017	T-172	31/12/2017	teom 2017	1 555,00 €	1 555,00 €
	2014	T-189	27/10/2014	remb teom annee 2014 home d enfants mary jan	1 389,00 €	1 225,60 €
						28 268,40 €

– **DE DONNER POUVOIR** au président pour signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/06/2023 065-256501321-20230627-2023_031-DE

Le président
Pierre CAPOU



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____

RF
Tarbes

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 30/06/2023
065-256501321-20230627-2023_031-DE